

**CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE
- 10 JUILLET 2020 -**

Suite au décret n° 2020-812 pris le 29 Juin 2020 par le Ministre de l'Intérieur, le Préfet de la Corrèze a rendu un arrêté dans lequel il convoque les Conseils Municipaux le 10 Juillet afin de désigner leur(s) délégué(s) et suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs le dimanche 27 Septembre 2020.

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés:

Jean-François GONCALVES (Maire)
Gilles BERGEAL (adjoint)
Sylvia BACHELLERIE
Caroline ESPARGILIERE
Emilie GABET
Willy GRUNEISEN
Catherine DELBEGUE (excusée. Donne procuration à JF Gonçalves)

ORDRE DU JOUR :

01) Désignation du secrétaire de séance

Gilles Bergeal est désigné Secrétaire de séance.

02) Election du délégué pour les élections sénatoriales et des trois suppléants

* **Délégué** : Gilles Bergeal, seul candidat, est élu à l'unanimité soit sept voix.

* **Suppléants (par ordre décroissant d'âge)** : Willy Gruneisen, Sylvia Bachellerie et Caroline Espargilière sont élus suppléants à l'unanimité soit sept voix.

La séance est levée à 20 H.



Le Maire :
Jean-François
Gonçalves